



MG INFORMATIQUE
11, RUE DE KERHORE - 56610 ARRADON
TÈL. : 06.03.35.45.80
INTERNET : WWW.MG-INFORMATIQUE.FR

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE TÉLÉ-ASSISTANCE - ENTREPRISE -

Merci de renseigner ce formulaire et de le renvoyer, au choix, :
- par email en cliquant sur le bouton "Envoyer par messagerie".
- par courrier à cette adresse : MG Informatique 11, Rue de Kerhore - 56610 ARRADON

Entreprise

Nom Prénom

Adresse 1

Adresse 2

C.P. Ville

Tél. Email

Attention ! Tous les champs doivent être renseignés.

Configuration matérielle

Merci d'indiquer
ici les principales
caractéristiques
de votre matériel
informatique...
marque, type,
OS, ...

Durée de l'Abonnement
Cocher une seule case

3 mois

6 mois

12 mois

Nombre de PC

Date de mise en service

Coût des abonnements (par PC)

3 mois : 22 € TTC (soit 6,13 € H.T. /mois)

6 mois : 39 € TTC. (soit 5,43 € H.T. /mois)

12 mois : 72 € TTC (soit 5,02 € H.T. /mois)

Tarif des interventions de télé-assistance

Coût horaire : 42 € TTC (soit 35,12 € H.T.)

Facturation par tranche de 15 minutes

Conditions Générales

La souscription au service de télé-assistance implique votre pleine et entière acceptation des conditions générales décrites ci-dessous.

Fonctionnement

- Le service de télé-assistance permet d'effectuer des opérations à distance de maintenance et de dépannage sur un ordinateur. Ce service peut également être utilisé dans le cadre d'une assistance à l'utilisation des logiciels.
- Ce service est ouvert à tous les clients de la société MG Informatique.
- Ce service nécessite l'installation, sur votre ordinateur, d'un module de prise de contrôle à distance dont l'identifiant et le mot de passe vous seront fournis lors de la souscription à ce service, après réception du règlement de votre abonnement.
- La prise de contrôle à distance implique que votre ordinateur soit en état de fonctionnement et que votre connexion ADSL soit active.
- Ce service est accessible du lundi au samedi, de 9h. à 19h., après avoir pris rendez-vous pour convenir du jour et de l'heure de l'intervention à distance.
- Sauf accord contraire, le client qui a souscrit un abonnement garde l'initiative de la prise de contrôle à distance en activant lui-même le module installé sur son ordinateur.
- Le client a la possibilité de suivre, sur son propre écran, les différentes opérations effectuées à distance.

Conditions de souscription

- L'abonnement au service de télé-assistance sera effectif à partir de la date d'installation du module de prise de contrôle à distance sur votre ordinateur.
 - La durée d'installation du module de prise de contrôle à distance est comprise dans le prix de l'abonnement.
 - Le règlement de votre abonnement se fait en une fois au moment de la souscription au service de télé-assistance, soit, par ordinateur équipé :
- 22 € TTC pour un abonnement de 3 mois
39 € TTC pour un abonnement de 6 mois
72 € TTC pour un abonnement de 12 mois
- L'abonnement prend fin automatiquement au terme de sa durée de souscription. Son renouvellement est conditionné au règlement d'un nouvel abonnement.

Tarification et conditions de règlement

- Le service de télé-assistance est soumis à une tarification horaire sur la base de 42 € TTC / par heure de connexion.
- La facturation de ce service s'effectue par tranche de 15 minutes pleines.
- Le règlement des interventions de télé-assistance s'effectue mensuellement, à la fin de chaque mois civil, sur la base du relevé d'intervention fourni par le service de prise de contrôle à distance qui sera joint à chaque facture.
- Le paiement des interventions s'effectue à réception de facture, par chèque à l'ordre de "MG Informatique".
- Le non-paiement d'une facture implique l'interruption du service de télé-assistance sans possibilité de remboursement de l'abonnement souscrit.

Engagements et Responsabilités

- MG Informatique s'engage à tout mettre en oeuvre pour effectuer les opérations de maintenance et/ou de dépannage dans les meilleurs délais.
- S'il s'avérait, après le diagnostic effectué par téléassistance, que l'intervention à distance ne puisse résoudre le problème du client et que ce problème implique une intervention à domicile, ceci ne soustrait pas la client à la facturation (cf.§ "Tarification") du service de télé-assistance.
- MG Informatique ne saurait être tenue responsable de l'indisponibilité de ce service en cas d'interruption de son accès ADSL.
- Le règlement de l'abonnement implique votre pleine et entière acceptation des conditions décrites ci-dessus pendant toute la durée de la souscription.

Fait à

Le

Signature

Cachet de l'entreprise

Fiche descriptive pour ordinateurs multiples

Ce document est à remplir en cas d'installation du module de télémaintenance sur plusieurs ordinateurs.
Chaque unité équipée doit avoir un nom distinct (par exemple "MGI-ACCUEIL", "MGI-BUREAU", ...) même si les ordinateurs ne sont pas localisés au même endroit .

Nom du PC

Merci d'indiquer
ici les principales
caractéristiques
de votre matériel
informatique...
marque, type,
OS, ...

Nom du PC

Merci d'indiquer
ici les principales
caractéristiques
de votre matériel
informatique...
marque, type,
OS, ...

Nom du PC

Merci d'indiquer
ici les principales
caractéristiques
de votre matériel
informatique...
marque, type,
OS, ...

Nom du PC

Merci d'indiquer
ici les principales
caractéristiques
de votre matériel
informatique...
marque, type,
OS, ...

Pour ajouter des ordinateurs supplémentaires, vous pouvez imprimer cette page et remplir les champs manuellement ou renvoyer le document par mail. Inscrivez alors simplement le nom de votre société sur la première page .